



MUNICIPALITE DE SAVIESE

Communiqué à la population

La Municipalité de Savièse assouplit progressivement son dispositif Covid-19, en fixant un premier calendrier pour la réouverture de ses guichets et certaines de ses infrastructures.

Voici les principales dispositions valables à partir du 11 mai.

- Dès le 11 mai, **les guichets de l'administration communale** seront à nouveau accessibles au public. Un concept de sécurité sera déployé pour protéger la santé du personnel et des visiteurs. Afin de limiter le nombre de personnes aux guichets, nous recommandons aux visiteurs de venir uniquement pour des éléments qui ne peuvent pas être réglés par téléphone ou par voie électronique.
- La **helpline** de la commune reste en fonction au 027 395 20 00, elle répondra désormais à vos appels de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Dès le 11 mai, la **structure d'accueil Snoopy** (crèche, nurserie et UAPE) accueillera tous les enfants inscrits avant le Covid-19. Pour l'heure, seul les périodes de placement contractuelles sont garanties. Dans la mesure du possible et en fonction de la capacité, les parents sans contrat, ou les parents avec contrat ayant besoin de jours d'accueil supplémentaires (priorité aux parents travaillant dans des domaines d'activités absolument nécessaires à la lutte contre le Covid-19), pourront éventuellement bénéficier d'un service d'accueil.
Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter la structure d'accueil au 027 396 10 90.
- Les **écoles de Savièse** réouvrent le 11 mai pour tous les degrés de la 1H à la 11CO. Les parents ont d'ores et déjà été informés par les enseignants de l'organisation spécifique, des horaires de classe et des différents groupes. Des informations plus générales peuvent être obtenues en contactant directement la direction des écoles au 027 396 10 40. Les **transports scolaires** circuleront selon l'horaire habituel dès le 11 mai.
- La **bibliothèque communale** rouvrira ses portes le 11 mai selon ses horaires habituels.
- L'**espace d'exposition de la collection communale des peintres de l'Ecole de Savièse**, situé au dernier étage de la Maison de commune, sera ouvert au public dès le 14 mai aux horaires habituels.
- La **déchetterie du Pécolet** n'a jamais été fermée. Toutefois, le nombre de personnes pouvant se trouver simultanément dans l'enceinte est toujours limité, il faudra compter avec un certain délai d'attente.
- Les **places de jeux** seront rendues aux usagers, et les **pique-niques** sont à nouveau autorisés sur le territoire communal à partir du 11 mai. Les règles de distance sociale entre adultes restent en vigueur.
- Les **infrastructures sportives de plein air** sont accessibles dès le 11 mai (zone de Oure, place rouge ainsi que les terrains de football et de tennis) dans le respect des règles d'hygiène, des concepts de protection des fédérations sportives nationales, des clubs et de l'exploitant. Les vestiaires ne sont pas accessibles. Les salles de gym restent pour l'heure fermées.
- La **place du Binii** est à nouveau ouverte pour le parcage de véhicules et pour le stationnement de camping-cars.
- Les **couverts communaux** (Binii, Snoopy et multifonction d'Ormône), la **halle de fête**, le **clos de la Bourgeoisie**, l'**auditorium** du centre scolaire ainsi que le **théâtre le Baladin** (excepté le secrétariat) restent pour l'heure fermés et ce jusqu'à nouvel avis.

Par ailleurs, le Conseil municipal encourage toute la population saviésanne à être solidaire, à soutenir le redémarrage de l'économie locale, en consommant et en profitant des services de nos artisans, commerçants et entrepreneurs locaux.

Les autorités rappellent que les mesures d'hygiène et de distanciation sociale restent impératives en toute circonstance. Lorsque la distance ne peut pas être respectée, le port d'un masque de protection est recommandé. Enfin, les rassemblements de plus de 5 personnes sont toujours interdits et ceci jusqu'à nouvel ordre.

La Municipalité continuera de transmettre toutes ses informations sur son site internet www.saviese.ch.